

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 26 JUIN 2017

Objet : **AVIS PLU**

Membres élus présents : Membres élus présents : MM AROT - BAILLY - MME BERTHOLON - BERTILLOT - MM. BERTOLOTTI - BORTOT - MME BRUN MILLET - M. BUGAUD - CAUQUY - MME DELLABLANCHE - MM. DUMAS - FONTENAT - FRATTA - GALLET - GINOT - MME GUILLOT - MM. JOUSSEAU - LUGAND - MARMILLON - MASCIOTRA - MONNET - MME NALLET - MM. PENON - PERRAUT - PHILIBERT - PRADEL - TOURNIER-BILLON - VERNE - MME VILLARD - VOLLERIN

Intervention d'Agnès Bertillot, Vice-présidente Secrétaire

Concernant les projets d'avis de la Chambre sur les documents d'urbanisme, 5 dossiers doivent être validés par notre Assemblée :

Il s'agit des dossiers de :

- élaboration du PLU de Cize et Saint-Nizier-le-Bouchoux
- révision du PLU de Chanay
- révision (avec examen conjoint) du PLU de Balan
- modification du PLU de Saint-Didier-sur-Chalaronne
- périmètre de droit de préemption commercial de Montluel

Ces avis se trouvent dans vos dossiers.

L'Assemblée, vu l'exposé d'Agnès Bertillot, Vice-présidente Secrétaire, valide les avis émis par la Chambre.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	36
- Nombre de Membres présents	30
- Nombre de voix pour	30
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Agnès BERTILLOT
Vice-présidente Secrétaire

Original signé

Patrice FONTENAT
Président